

## DÉCISIONS APD DU 10 OCTOBRE 2017



---

**DÉCISIONS** de la 2<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées  
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le mardi 10 octobre 2017 à 17 h 30

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**02.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que proposé:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Rappel des règles d'assemblées
6. Nomination de la délégation au CF de la FAE
7. Table de travail écoles alternatives
8. Rôle et fonctionnement des délégations
9. Plan d'action FAE sur l'inclusion
10. Priorités du Conseil d'administration
11. Rapport du Comité de conciliation
12. Sujets divers

### ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

**02.02** Que le procès-verbal de la 1<sup>re</sup> Assemblée des personnes déléguées tenue le 12 septembre 2017 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 octobre 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

### NOMINATION DE LA DÉLÉGATION AU CF DE LA FAE

**02.03** Sous réserve de l'ajout d'une candidature d'un délégué des membres à statut précaire en tant que membre substitut, que l'Assemblée des personnes déléguées nomme la délégation suivante au Conseil fédératif (CF) de septembre 2017 à septembre 2018 :



<b>Membres réguliers au CF:</b>
---------------------------------

<b>Membres CA</b>	
Catherine Renaud	Présidente
Pascale Besner	Vice-présidente
2 membres du CA selon les dossiers (priorité : membre du CA responsable de la pédagogie)	

<b>Membres réguliers</b>	<b>École</b>	<b>Secteur</b>
Sylvie Lemay *	Centre Marie-Médiatrice	Éducation des adultes
Chantal Archambault *	EMFM	Formation professionnelle
Susan Bradley	Barthélemy-Vimont	Primaire (spéc.)
Marisa Thibault	Marie-Rivier, pav. Legendre	Primaire
Martin Leclerc	Louis-Riel	Secondaire

\* Présence en alternance.

<b>Membres substitués au CF:</b>
----------------------------------

<b>Membres CA</b>		
Autres membres du CA selon les dossiers		
<b>Membres substitués</b>	<b>École</b>	<b>Secteur</b>
Janet César	Centre Sainte-Croix	Éducation des adultes
Pierre Payette	EMCM	Formation professionnelle
Carole Cloutier	EMFM	Formation professionnelle
Isabelle Robillard	Armand-Lavergne	Primaire
Marie-Andrée Ruest	Armand-Lavergne	Primaire
Julie Beauséjour	Bienville	Primaire
Ève Ayotte	Cœur-Immaculé-de-Marie	Primaire
Alex Pelchat	Saint-Ambroise	Primaire
Catherine Sayad	Sainte-Bibiane	Primaire
Ardrine Jean-Pierre	Saint-Simon-Apôtre	Primaire
Marie-Josée Dumas	Georges-Vanier	Secondaire
Daniel Chartrand	Honoré-Mercier	Secondaire
Josée White	Jeanne-Mance	Secondaire (EHDA)
Marie-France De Montigny	Louis-Riel	Secondaire
Xavier Watso	Louis-Riel	Secondaire

## **TABLE DE TRAVAIL ÉCOLES ALTERNATIVES**

- 02.04** Retirer le 2<sup>e</sup> Attendu déposé en APD, puisque le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ) est un organisme externe et ne devrait pas s'ingérer dans les affaires syndicales liées à notre contrat de travail.
- 02.05** Retirer le 4<sup>e</sup> Attendu déposé en APD, puisqu'il fait référence à une orientation de la CSDM et non à un mandat syndical.
- 02.06** Biffer dans le 5<sup>e</sup> Attendu « et non seulement de la majorité » puisque toutes les instances (AG, AUN, APD, CA, CE) doivent respecter les positions votées à la majorité, tout en s'assurant de tenir compte des positions individuelles dans une perspective de collectivité.
- 02.07** Retirer le 7<sup>e</sup> Attendu qui fait référence à un article des statuts de l'Alliance qui ne correspond pas à la décision prise par l'APD de juin.
- 02.08** Que la composition de la Table de travail sur les écoles alternatives soit la suivante :
- 4 membres issus des écoles alternatives;
  - 3 membres issus du primaire;
  - 2 membres issus du secondaire;
  - 1 membre du CA.
- 02.09** Rayer la dernière phrase de la recommandation 6 du CA et ajouter « et tout autre sujet en lien avec les écoles alternatives sur lequel le comité souhaiterait discuter ».
- 02.10** Que la Table de travail sur les écoles alternatives remette un rapport d'activités pour décision en APD, proposant des solutions conformes au contrat de travail des enseignantes et enseignants sur les mandats qui lui auront été confiés.
- 02.11** Que les recommandations émanant de la Table de travail soient soumises pour approbation à l'APD du 13 février 2018.
- 02.12** Que les décisions soient mises en œuvre à temps pour l'année 2018-2019.

## **RECONSIDÉRATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 02.13** Que les points 8 et 9 de l'ordre du jour soient interchangeables.